

Sentier de la Chapelle Saint-Marcellin

Mouais

2,7 km
40min



Découvrir le sentier

De l'église Notre-Dame à la chapelle Saint-Marcellin, vous traversez un territoire boisé et pourrez apprécier un patrimoine architectural remarquable.

Recommandations aux randonneurs

Ces sentiers de randonnée sont nés de la volonté partagée par les communes, les associations, les bénévoles et les propriétaires privés, de préserver les chemins creux, de protéger la faune et la flore et de restaurer et mettre en valeur le patrimoine local. Nous espérons que vous apprécierez durant votre randonnée, les efforts et le partenariat déployé par tous les acteurs pour préserver nos espaces ruraux et permettre ainsi à chacun de se ressourcer et d'en apprécier les bienfaits. **Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent et de rester sur le sentier balisé.**



Interdit à tout véhicule à moteur sur chemins de randonnée.



Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Département de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental de la Randonnée pédestre, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil départemental. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.

Départ du sentier

Place de l'église Notre-Dame



Circuit de randonnée

- Départ du sentier
- Sentier de la Chapelle Saint-Marcellin
- Site touristique Patrimoine
- Oeuvre artistique « Street art »
- Propriétés privées visibles du sentier mais non accessibles au public
- Aire de pique-nique
- Citypark / Parc d'activités sportives
- Site de pêche
- Aire de jeux
- Parking
- Parking camping cars
- Toilettes publiques
- Traversée de route dangereuse !
Merci de tenir la main de vos enfants !

Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).

- Continuité du sentier
- Mauvaise direction
- Tourner à droite
- Tourner à gauche

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.



Contacts utiles

Mairie de Mouais – 02 40 07 73 41
Communauté de communes Châteaubriant-Derval – 02 28 04 06 33
Office de Tourisme Intercommunal à Châteaubriant : 02 40 28 20 90
www.tourisme-chateaubriant.fr

Réalisation : cartographies et mises en pages © Dessine @ Dessein
HIVER 2024 – Imprimé par nos soins